



Révocation de sursis

Par **Laure pinpin**, le **12/04/2019** à **00:50**

Bonjour,

La BAC est venue interpellé mon conjoint il a été mis en « détention », il a été jugé en 2013 pour bagarre écopant une peine de prison de 6 mois avec sursis, coup de théâtre l'opj nous révèle aujourd'hui qu'il a un autre dossier pour bagarre en 2015 (jugement ou il n'y a pas été car n'avait pas reçu la convocation). + d'autre dossier pour conduite sans permis, récidive de conduites sans permis + conduite sans permis moto.

Je tiens à préciser que concernant les bagarres il s'est rangé depuis bien longtemps et est en CDI aujourd'hui... que va-t-il lui arriver ?

Par **Visiteur**, le **12/04/2019** à **01:17**

Bonjour

Impossible à anticiper, un bon avocat plaidera pour la clémence du jugement sur la base d'une réinsertion en voie de réussir.